

## **SECTION 0 : AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT (AAO) N°F 494/2015**

**AUTORITE NATIONALE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ANRMP)**

### **APPEL D'OFFRES OUVERT POUR LA FOURNITURE DE DIVERS EQUIPEMENTS TELEPHONIQUES ET ACCESSOIRES**

1. **L'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP)** a prévu dans le cadre de son budget 2015 ) *au chapitre 226 « mobiliers, matériels de bureau, matériels de labo, aménagement » et sur le compte 2262 « machine comptable et équipements informatiques »*, l'acquisition de divers équipements et matériels informatiques.
2. **L'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP)** sollicite des offres sous pli fermé de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les équipements et matériels informatiques ci-après désignés :

#### **Lot unique: fourniture de divers équipements téléphoniques et accessoires**

- Le délai d'exécution est de trente (30) jours.
3. La passation des marchés sera faite sur prix unitaires et conduite par Appel d'Offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics à, l'article 56 et ouvert à tous les candidats éligibles.
  4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP), sise à Cocody Riviera III, Rue du Lycée Français.  
Personne à contacter : *Monsieur* NOMEL Gnagne François  
Adresse : **25 BP 589 Abidjan 25**  
Téléphone/Cellulaire : **(225) 22 40 00 40, / 01 00 56 90 – 05 30 02 40**  
Adresse électronique : **E-mail** : f.nomel@anrmp.ci

5. Les exigences en matière de qualification sont :
  - la conformité aux clauses administratives et juridiques (cautionnement provisoire et extrait d'acte d'inscription au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier),
  - la capacité technique et financière,
  - la conformité technique des équipements,
  - le délai d'exécution.

#### **Voir les Données Particulières de l'Appel d'Offres pour les informations détaillées.**

6. Les candidats peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres, sans obligation d'achat ou le retirer à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de quinze mille francs (**15 000**) FCFA. La méthode de paiement sera en espèce.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après au plus tard le **19/01/2016 à 09h30 mn**, temps universel au siège de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP), sise à Cocody Riviéra III, Rue du Lycée Français.

Adresse : **25 BP 589 Abidjan 25**

Téléphone/Cellulaire : **(225) 22 40 00 40, / 01 00 56 90 – 05 30 02 40**

**Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.**

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : salle de conférence de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics, sise à Cocody Riviera III, rue du Lycée Français 25 BP 589 Abidjan 25, tél : (225) 22 40 00 40.

Les offres doivent comprendre un cautionnement provisoire établi par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le Ministre chargé des finances de la République de Côte d'Ivoire ou délivré par une banque établie dans l'espace UEMOA d'un montant de :

**Lot unique: 150 000 F CFA**

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de *120 jours* à compter de la date limite de dépôt des offres.

8. Dès la validation de la décision d'attribution du marché, l'autorité contractante publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la Commission d'Ouverture des Plis et de Jugement des Offres (COJO), ayant guidé ladite attribution à l'adresse ci-après : salle de conférence de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics, sise à Cocody Riviera III, rue du Lycée Français 25 BP 589 Abidjan 25, tél : (225) 22 40 00 40 .
9. Le marché issu du présent appel d'offres sera soumis aux impôts, droits, taxes, redevances et cotisations aux frais du titulaire.  
Ainsi, qu'aux formalités de timbres, d'enregistrement et de redevance de régulation (0,5% du montant hors taxes) aux frais du titulaire lors de l'enregistrement des marchés.
10. Le présent avis d'appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment au Décret N°2015\_525 DU 15 juillet 2015 Modifiant le décret N°2009-259 du 06 août 2009 portant code des marchés publics, portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application.

